

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Nanterre (92000)

Réponses de Lorraine Regis, au nom de la liste « Camille BEDIN - Nanterre Ensemble »

— le 16/02/2020 à 18:17 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Nous avons présenté lors du débat organisé par la Rustine notre Plan Vélo pour Nanterre (Ensemble) dont les engagements principaux sont :

- 1- Aménager rapidement plusieurs « autoroutes cyclables » en collaboration avec la Région, le Département et les communes limitrophes
 - Aménagements de pistes en continuité de circulation. Ex : franchissement des places Foch, de la Boule et des Bergères (Puteaux)
 - Aménagements de pistes cyclables en sites protégés :
 - du Pont de Chatou et à la Défense (Av Lénine + Clémenceau)
 - de Rueil 2000 à Colombes
 - des Berges de Seine à la Grande Arche
 - En lançant un Hackathon « lignes Vélo » pour que les itinéraires « utilitaires » soient pensés de bout en bout, par et pour ceux qui utilisent le Vélo au quotidien
- 2- Poursuivre et systématiser dans les zones 30, les petites rues étroites, toutes les zones résidentielles, le partage de la voirie, en coordination avec nos autres engagements :
 - Refonte du mobilier urbain et traitement des revêtements au sol, notamment dans les zones fortement piétonnisées (engagements : Aménagement/cadre de vie)
 - Signalétique et surveillance renforcée (verbalisation) pour faire évoluer progressivement les comportements (engagements : Tranquillité publique)
 - Sensibilisation et formation dans les écoles et sorties vélo encadrées (engagements : éducation)
- 3- Tripler les places de stationnement « sécurisées » Vélo
 - Arceaux et mobilier urbain adaptés à un stationnement ponctuel sécurisé devant tous les sites fréquentés (Mairies de quartier, Zones de commerce, Équipements sportifs, Écoles)
 - Parking surveillés à proximité des 2 gares RER non équipées et des entrées de cœur de ville (Notamment Place Foch à l'occasion de son réaménagement et à la Boule en anticipation de l'arrivée du Tram et du Métro)
 - Et, comme suggéré par la Rustine, organiser un festival du vélo aux Terrasses « la petite Reine » : mettant en avant l'innovation Vélo, les ateliers Vélo, le sport, les équipements, l'apprentissage...

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Un-e responsable vélo au sein de la municipalité facilitera la mise en place des mesures relatives à l'usage de la bicyclette à Nanterre. Le comité pourra réunir les acteurs publics, associations et membre de la police municipale circulant à vélo si cela venait à être mis en place.

L'ambition et la politique Vélo sera coordonnée par l'adjointe au maire à l'Aménagement Durable afin de garantir une bonne intégration dans toutes les décisions d'aménagement, de construction et de révision du plan de circulation.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer un réseau express vélo pour fluidifier les déplacements à vélo le long des grands axes structurants de la région. Le tracé prévisionnel du RER V fait passer ce dernier par les départementales de la ville. Ce grand réseau structurant permettra de connecter les villes alentours à La Défense et Paris (et plus généralement toute la grande couronne), en offrant aux cyclistes la possibilité de circuler rapidement et en sécurité. Il est indispensable de réaliser le maillage secondaire qui permettra aux Nanterriens à vélo de rejoindre facilement le RER V.

Camille BEDIN et Nanterre Ensemble sont convaincus que seule une très bonne coordination avec les autres collectivités (Région, département et communes limitrophes) permettra de faire émerger ce grand réseau et de basculer de mesurées à une ambition Vélo comme moyen de déplacement au quotidien.

Nous avons ciblé en priorités 3 grands axes (Pont de Chatou- la Défense; La Boule - Colombes; La Seine - la grande Arche) et organiserons un Hackathon afin que les Nanterriens proposent les aménagements des autres axes secondaires.

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Nous appelons à généraliser les pistes sur le modèle de celle, bi-directionnelle, réalisée rue Victor Hugo et malheureusement trop difficile à atteindre en sécurité. Les pistes cyclables doivent être également accessibles aux vélo-cargos, vélos avec remorques, triporteurs...

Les axes qui conduisent aux ponts qui traversent la Seine sont particulièrement critiques (rue de Suresnes, avenue Felix Faure).

L'avenue Frédéric et Irène Joliot Curie et la place de la Boule sur laquelle elle débouche apparaissent comme les principaux points noirs dans le baromètre des villes cyclables 2019.

La création de pistes sur les trottoirs est la cause de beaucoup de conflits d'usage et une simple bande de peinture sur la route ne permet pas d'améliorer la sécurité des cyclistes.

A l'image de ce qui marche dans d'autres villes, nous sommes convaincus que sur les grands axes, il faut construire des pistes larges, sans discontinuité et en sites sécurisés . C'est pourquoi les pistes seront conçues avec les usagers/cyclistes, puis testées par le conseil municipal.

Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Gares, université, centre ville, préfecture, Grande Arche de La Défense, parcs.

Mettre en place un réel dispositif d'orientation et diffuser la carte de ces itinéraires.

Il faut des "lignes vélo" comme nous avons des lignes de bus ou de métro, avec des plans, une signalétique moderne, relayées dans des applications mobiles.

Action n°6 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur du réaménagement des quartiers des groupements et du chemin de l'Île. Profiter du projet de transformation des papeteries pour développer un accès cyclable de première qualité (voie verte réservée aux mobilités douces et services de secours) en direction du quartier de La Défense.

Toutes les opérations d'aménagement seront l'occasion d'une triple revue : impact environnemental, intégration de l'ambition Vélo et future Vie de quartier.

C'est la raison pour laquelle la responsabilité Vélo sera intégrée au mandat de l'adjoint en charge de l'aménagement.

Action n°7 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Assurer le suivi de cet entretien (salage en hiver par exemple).

Oui, en tant que cycliste, je peste régulièrement contre les pistes non nettoyées (feuilles, graviers, détritiques) où l'on crève trop souvent !!!

Les pistes cyclables urbaines doivent être entretenues comme le reste de la voirie.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°8 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos.

Oui, nous serons aussi très vigilants au respect des espaces dédiés aux piétons, qui doivent, eux aussi, pouvoir retrouver le droit de circuler en sécurité, sur des trottoirs dégagés (et arborés) !

Action n°9 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Action n°10 : je m'engage

Transformer en zone piétonne les coeurs de quartier (notamment le centre ancien), les abords des gares existantes et futures. *Envisager des exceptions pour les véhicules d'urgence, les personnes à mobilité réduite, les livraisons etc. ce qui d'après des études permet de réduire de 90% le trafic motorisé.*

Notre projet porte des engagements forts sur la piétonisation. Elle se fera de façon volontariste, mais organisée avec les commerçants, en aménagement des zones de stationnement adaptées aux entrées de quartier, afin que chacun s'y retrouve.

Action n°11 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux. *Il est nécessaire de délimiter une bande cyclable pour permettre l'accès aux sas vélo.*

Action n°12 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Inciter à l'utilisation des mobilités douces pour déposer les enfants à l'école.

Nous avons prévu de tester des fermetures "temporaires" aux horaires d'entrée/sortie. Notre questionnaire porte sur le fait que les enfants doivent par contre comprendre qu'à d'autres horaires la route ne sera pas piétonne.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°13 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Envisager également l'installation de stationnement sécurisé type velobox, veligo etc. En particulier à proximité des écoles, commerces, lieux d'échanges intermodaux (gares RER existantes et futures), pôles d'attractivité.

Viser trois arceaux pour 100 habitants, contre 0.75 actuellement.

Sur ce point que nous partageons, nous avons prévu de tripler les stationnements adaptés et de réaliser une analyse de ce qui se fait de bien ailleurs pour gagner du temps. Nous serons toutefois attentifs à l'esthétique de ces solutions afin qu'elles s'intègrent harmonieusement aux différents espaces.

Action n°14 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

La transformation des places de stationnement en stationnement vélo à proximité immédiate des passages dégage le champs de vision des automobilistes et rend ainsi plus visible les piétons qui s'engagent sur le passage.

Très bonne idée que nous reprenons. Merci

Action n°15 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Oui, cela s'inscrit dans notre engagement d'élever substantiellement nos exigences envers les constructeurs/bailleurs sociaux/aménageurs et de se l'appliquer à soit même dans les locaux municipaux et dans les parkings gérés par la SEMNA (Société d'Économie Mixte d'Aménagement de Nanterre).

Action n°16 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Dans les coeurs de quartier, interdire les livraisons en véhicules thermiques en journée (exemple réussi de Strasbourg où cette mesure a conduit à la création d'entreprises de livraison par vélo cargo).

Oui et cela s'intègre à nos propositions sur la logistique du dernier kilomètre, qui doit permettre de diminuer drastiquement la circulation des gros poids lourds.

Action n°17 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

A conjuguer/coordonner avec l'action suivante sur la location longue durée.

Action n°18 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Une telle mesure peut favoriser l'adoption de vélo par les commerçants pour leurs livraisons en leur permettant d'expérimenter.

Action n°19 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

Oui et au delà de cette maison du vélo, nous aiderons à la "ré-installation" de commerces liés aux cycles.

Promouvoir une culture vélo

Action n°20 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Nous avons aussi prévu d'organiser avec les écoles, des sorties vélo accompagnées, avec les enfants, les parents et les enseignants.

Action n°21 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Et pour les écoles qui ont peu d'espace, nous prévoyons l'apprentissage du Vélo dans les équipements sportifs partagés.

Action n°22 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Établissement d'un centre de vélo-école pour enfants et adultes à rayonnement extra-communal.

Dans le cadre de notre projet d'aménagement des Berges de Seine et d'implantation d'espaces sportifs. Des pistes cyclables d'apprentissage pourraient tout à fait être intégrées.

Action n°23 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Oui à double titre : d'une part cela sera très efficace (rapidité, accessibilité, moindre problèmes de stationnement...) et d'autre part les services publics doivent montrer l'exemple.

Action n°24 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Développer le réseau existant et communiquer dessus, étendre au vélobus.

Nous soutiendrons et accompagnerons ces initiatives locales

Action n°25 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Envisager la création d'équipages de police à vélo, attentifs entre autre à la sécurité des cyclistes au respect des infrastructures cyclables.

Nous voulons une ville apaisée, et pour cela chacun doit respecter les règles.

Nous avons prévu dans notre programme sur la tranquillité publique un dispositif de surveillance et de sanctions qui concernera tant les automobilistes, les motards, les cyclistes que les piétons.

Il s'adaptera aux besoins de chaque rue et permettra de cibler les zones difficiles, avec des dispositifs temporaires le cas échéant.

Action n°26 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Commentaires généraux

Le plan Vélo, comme la prise en compte des impacts environnementaux de chacune de nos actions n'est plus une option, mais une obligation ET un chance.

Cela participe de la vision à long terme que nous avons de notre ville.

Il est temps de changer de Braquet !

Merci à la Rustine et rendez vous dans quelques semaines pour enclencher les premières actions de ce plan Vélo !